

Communiqué de presse

L'accord final sur la lutte contre le commerce illicite doit inclure une assistance aux pays à faible revenu et une protection contre l'interférence de l'industrie

GENÈVE, le 27 mars – La société civile invite instamment les Parties à la convention mondiale sur le tabac, qui sont sur le point de conclure un accord sur la lutte contre le commerce illicite des produits du tabac, à veiller à ce que le texte inclut des mesures de soutien en faveur des pays à faible revenu.

La cinquième session de discussions de l'Organe intergouvernemental de négociation d'un protocole sur le commerce illicite des produits du tabac (INB5) s'ouvre le 29 mars à Genève. Elle devrait aboutir à un accord qui sera adopté lors de la Conférence des Parties à la Convention-cadre de l'OMS pour la lutte antitabac (CCLAT) au mois de novembre prochain.

« Le protocole sur le commerce illicite (PCI) ne sera efficace que s'il est appliqué aussi bien dans les pays en développement que dans les pays développés ; croire que le commerce illicite du tabac touche seulement les pays où les prix sont élevés relève du mythe », affirme Laurent Huber, Directeur de l'Alliance pour la Convention-cadre (FCA). Cette dernière regroupe plus de 350 organisations non gouvernementales de plus de 100 pays.

« Les Parties qui négocieront le futur protocole la semaine prochaine doivent aussi en assurer la protection contre l'interférence de l'industrie du tabac, un principe fondamental de la CCLAT », ajoute M. Huber.

L'industrie du tabac remue dernièrement ciel et terre pour s'immiscer dans la lutte contre le commerce illicite des produits du tabac, alors qu'elle en était autrefois complice. Par exemple, elle signe avec les gouvernements des contrats de formation des agents douaniers. Les autorités doivent se méfier de tels accords, car ils ouvrent une brèche dans laquelle l'industrie du tabac n'hésitera pas à se glisser afin d'influer sur la politique de santé publique.

L'OMS a ainsi choisi l'interférence de l'industrie du tabac comme thème de la Journée mondiale sans tabac 2012, fixée au 31 mai.

Le commerce illicite des cigarettes génère chaque année des pertes équivalant à 40,5 milliards de dollars de recettes gouvernementales, un manque à gagner qui affecte de manière disproportionnée les pays à revenu faible et intermédiaire. Par ailleurs, il sape les efforts visant à réduire la consommation de tabac en augmentant les prix, la mesure qui s'est avérée la plus efficace pour faire reculer la consommation de tabac. Il alimente également le crime organisé et le terrorisme.

Depuis son entrée en vigueur en 2005, la CCLAT est devenue l'une des conventions internationales les plus ratifiées au monde. Elle compte désormais 174 Parties, couvrant 87,4 % de la population mondiale.

Pour obtenir de plus amples informations, veuillez contacter le directeur des communications de la FCA, Marty Logan, par téléphone au +41 (0) 789 723 441 (Genève à compter du 28 mars), loganm@fctc.org, sur Skype (loganjourn) OU (à Genève à compter du 26 mars) le directeur politique de la FCA, Francis Thompson, par téléphone au +41798540841.



<https://www.facebook.com/FrameworkConventionAlliance>



<http://twitter.com/#!/FCAforTC>

SI AUCUNE MESURE N'EST PRISE, LE TABAGISME TUERA 8 MILLIONS DE PERSONNES CHAQUE ANNEE D'ICI 2030, DONT 70 % DANS LES PAYS EN DEVELOPPEMENT. LA FCA S'EFFORTE A LUTTER CONTRE CE FLEAU. NOUS SOMMES PLUS DE 350 SOCIETES PROVENANT D'UNE CENTAINE DE PAYS ET NOUS SOUTENONS LE TRAITE DE LA CONVENTION-CADRE POUR LA LUTTE ANTITABAC (CCLAT). SI VOUS VOULEZ NOUS AIDER DANS NOTRE ACTION, NOUS VOUS INVITONS A CONSULTER LE SITE WEB WWW.FCTC.ORG.